

<http://divergences.be/spip.php?article4402>



9 - Répression et exil.

- Feuilletons - La DOXHOM - EN AUGÉ -



Date de mise en ligne : dimanche 7 décembre 2025

Copyright © Divergences Revue libertaire en ligne - Tous droits réservés

Le duc et le pape découvrirent alors l'ampleur de la maladie fatale qui rongait le duché et l'Église. De conquérant et autoritaire, le duché se transforma en État totalitaire. Une répression sanglante s'abattit alors sans discernement. Convoqué, le Conseil de la Couronne apprit que l'institution était suspendue jusqu'à la disparition complète des éléments subversifs sapant le royaume. Les rêves de grandeur et d'empire de Coupesarte et de Grandouet se transformèrent en cauchemar pour les populations du Grand-Duché. " Les casseurs seront les payeurs, " fut-il proclamé. Toutes les personnes ayant participé de près ou de loin au complot se verraient condamnées à la déportation dans les îles et leurs biens confisqués. Le clergé se transforma en police politique et encouragea la délation. De nombreux innocents subirent les conséquences de ces dénonciations, issues de vieilles querelles de chaumières et d'histoires de tchu (cul). Les membres du réseau, malgré la clandestinité, subirent la répression durement. Certains moururent en résistant par les armes à leur arrestation. Eudes Tortisambert fut dénoncé par un concurrent. Sous la torture, il n'avoua connaître que des personnes mortes ou arrêtées. Il sauva son ami Victor en le traitant de " cruche ", et "de suppôt de Coupesarte ". C'est un homme brisé qui partit au bagne de Sercq. Sa femme et ses filles se cachèrent, puis, avec l'aide des rouliers, elles se réfugièrent en Flandre. Victor Bellou et Marie-Jeanne échappèrent de justesse à l'arrestation. Louis Delahaie resta en Grande-Bretagne, où il avait coordonné l'action des marins alliés ; il organisa l'afflux des exilés.

En même temps, la confiscation des biens municipaux priva une partie de la population modeste de pâturages et accéléra la décrépitude du royaume. L'orthodoxie papiste se répandit dans toute l'Église. La misère s'installa et des mendiants apparurent sur les marchés. Pire encore, l'hiver fut particulièrement rigoureux. Une partie du clergé rua dans les brancards. La fronde prit naissance à Hambye, dans le monastère d'Ann-Vaast qui hébergeait les nécessiteux à la recherche de travail et de nourriture. Le prieuré de Crouttes suivit le mouvement. La troupe évacua les monastères, sabre au clair. Ann-Vaast et Christophine furent arrêtées et emprisonnées dans les geôles insalubres de Lisieux. Un grand procès en hérésie fut organisé, Grandouet le voulut exemplaire.

Marie-Jeanne et la duchesse Marie-Aunay tentèrent en vain de rendre visite aux prisonnières. La noblesse d'Auge reçut l'ordre d'assister au procès. Le jour venu, Victor se rendit à Lisieux alors en état de siège. Les troupes patrouillaient et contrôlaient les visiteurs aux portes de la ville. Début mars, sous le dôme rénové de la cathédrale, le procès débuta. Une tribune accueillit le pape et ses prélats, en compagnie du duc et de son fils aîné. Les prisonnières enchaînées, amaigries et le visage tuméfié par les sévices subis, furent traînées et enfermées dans une cage aux barreaux de fer.

Devant une assistance muette, le censeur lut la litanie de l'acte d'accusation :

â€" « Par-devant, Sa Sainteté, Jean I, Pape de la Nouvelle Église universelle et en présence du duc Coupesarte, légitime seigneur en son domaine de par Dieu et de par les hommes, moi, censeur de la papauté, j'accuse sœur Ann-Vaast, Mère Supérieure du monastère d'Hambye régi par la règle des moniales de la Terre et sœur Christophine, Mère supérieure du Prieuré de Crouttes de l'ordre de Sainte-Marie de la Monne, de désobéissance aux règles de leur ordre respectif, de rupture volontaire de leurs vœux de religieuses donc de parjure, de blasphèmes, de sédition envers les autorités ducales et papale, de corruption active, de détournement des biens de l'Église, d'hérésie et de luxure... ».

Pendant trois heures, l'accusation énonça les arguments et les preuves des faits avérés. Ensuite, le censeur laissa la parole au président du tribunal ecclésiastique, qui expliqua le déroulement du procès : d'abord l'examen scrupuleux des actes d'accusation et des preuves avec convocation des témoins, puis l'interrogatoire des accusées et enfin la plaidoirie de la défense assurée par le père Léonard aidé d'un jeune Frère nommé Jean-Jacques Volther, connu pour son érudition. L'examen des faits reprochés aux deux sœurs et l'audition des témoins durèrent trois jours fastidieux.

Ann-Vaast et Christophine se rebellèrent à plusieurs reprises et apostrophèrent les témoins.

â€" C'est un mensonge éhonté, je n'ai jamais vendu à ce monsieur les objets sacerdotaux que vous présentez.

â€" Faux témoignage, subordination de témoin, s'écria Christophine.

Les deux accusées furent menacées d'expulsion ou du bâillon pour le reste du procès. Lors de son interrogatoire Ann-Vaast créa un scandale.

« Tous les témoins ont subi des pressions inadmissibles, indignes de notre foi. L'Église se vautre dans la boue, elle bafoue ses préceptes. La cupidité et l'hypocrisie règnent dans les presbytères, suivant le modèle d'une hiérarchie corrompue et d'un pape pervers. Les tortionnaires papistes ne purent nous arracher des aveux, malgré les tortures ignobles endurées, s'écria-t-elle.

D'un geste brusque, Ann-Vaast déchira sa tunique et exhiba ses seins aux tétons brûlés au fer rouge. Christophine l'imita et, ensemble, les deux religieuses se tournèrent vers le public, la rage au ventre. Immédiatement, elles furent ceinturées par des gardes musclés, puis emmenées dans la confusion générale. Le président du tribunal déclara le procès suspendu jusqu'à nouvel ordre. Dès l'annonce du procès, Victor et Marie-Jeanne ont essayé de contacter Jean-Jacques. Un mur de silence et d'hostilité leur bloqua l'accès à leur fils adoptif. La duchesse parvint à joindre le jeune homme. En même temps, elle harcela le duc pour que les défenseurs des accusées puissent leur rendre visite. Flo partit à la résidence ducale, sous prétexte d'aider la cuisinière surchargée de travail, et elle revint à Bellou avec une longue lettre de Jean-Jacques transmise à la duchesse au prix de mensonges, de parjures et d'argent. Dans le salon de Bellou, Victor lut la missive aux rescapés de la Résistance.

« Chers parents et chers amis de toujours,

Ce procès est une mascarade parfaitement orchestrée. Le pape et le duc profitent de la rébellion légitime de nos deux amies pour réduire définitivement l'opposition croissante qui gronde au sein de l'Église, où règne une lutte acharnée contre la tyrannie de Grandouet et de ses acolytes. Le père Léonard, mon maître en patristique, mène un combat depuis de longues années contre le dévoiement papiste. Notre nomination à la défense des accusées vise à nous discréditer, puis, en cas de blasphème, à nous excommunier.

La requête insistante de la Duchesse a permis à la défense de voir les accusées. Elles ont subi de nouvelles tortures et les pires outrages. Le père Léonard a réussi à éloigner les gardiens en prétextant la garantie des droits de la défense (en réalité, en les soudoyant avec une bourse rebondie fournie à cet effet par la duchesse). Les accusées sont recluses dans deux cachots insalubres de la résidence papale. Christophine semble être en meilleure condition que son amie. Ma seconde mère adoptive m'a raconté les sévices qu'elles ont endurés : la privation de nourriture et les viols réguliers. Les autorités ferment les yeux et encouragent les tortionnaires. Christophine refuse de comparaître à nouveau devant le tribunal.

Elle me supplie de ne prendre aucun risque lors des plaidoiries de la défense. Elle vous demande de rester calme et de ne pas risquer votre vie. La Résistance doit continuer sans elle. Elle accepte sa mort prochaine avec la fierté du devoir accompli et une foi profonde dans la justice divine. Avant notre départ, elle nous a demandé un bout de papier. Elle a rédigé une lettre pour nous et pour la Résistance. Ensuite, nous sommes allés voir Ann-Vaast dans la cellule voisine. Nous avons trouvé une femme qui souffrait des tortures subies depuis plusieurs jours. Avec minutie et d'une voix faible, elle nous a décrit les ignominies dont elle avait été victime en présence du pape lui-même. Après les coups, les viols et la sodomie, on lui a infligé la cautérisation de ses plaies au fer rouge. Elle est épuisée, elle attend la mort avec impatience. Nous lui avons proposé d'écrire quelques mots, que je vous joins. Le père profita de sa présence pour administrer l'extrême onction aux deux victimes. Ensuite, nous avons quitté le cachot. Nous dûmes rédiger un faux témoignage attestant que les accusées étaient en bonne santé et parfaitement traitées.

Je ne suis pas certain que le procès reprenne normalement et que la défense s'exprime en public. Aussi, je vous envoie le texte de ma plaidoirie afin que vous puissiez le faire circuler si possible.

Père et mère, chers amis, je partage votre combat, si bien dissimulé à nos yeux d'enfants, et je vous embrasse.
Votre fils. J.J. V »

Victor, les mains tremblantes, posa la lettre, puis il déplia les deux billets chiffonnés. Il lut d'abord celui de Christophine, dont il reconnut l'écriture fine et penchée :

« Mes amis,

Si possible, faites de ma mort, un affront au sabre et au goupillon que nous haïssons. Victor, prends soin de J.J., notre fils aux mères multiples. Il est l'espoir des Augeois et des croyants. Je vous embrasse une dernière fois.

Courage.

Christophine. »

Il ouvrit la seconde lettre dont il déchiffra lentement l'écriture presque illisible, puis il la lut :

« Tuez-moi. Frustrer ce porc de ma mort. Je ne regrette rien. Vive la vie.

Ann-Vaast. »

Même Marie-Jeanne, l'inflexible, ne put retenir ses larmes à la lecture de ces trois textes poignants. Victor, anéanti par le chagrin, resta silencieux.

« Que pouvons-nous faire ? demanda Marie-Jeanne, en rompant le silence.

« Nous ne savons ni quand, ni où, ni comment, mais je suis prêt à exaucer leurs volontés. Le Grandouet serait furieux, dit Robby.

« Ce soir nous sommes tous si bouleversés que nous perdrons notre temps en vaines discussions. Restons sur nos gardes et préparons-nous. Jean-Lô, commence, dès demain les préparatifs de notre départ selon les plans prévus. Si nous réussissons notre coup, nous devons fuir le plus vite possible.

Trois jours d'attente insupportable précédèrent la proclamation, les curés des paroisses annoncèrent la sentence de mort des deux hérétiques condamnées à être brûlées vives le samedi suivant, sur le parvis de la basilique de Lisieux. Aussitôt, les Belloutins aidés par quelques amis convaincus organisèrent leur ultime et macabre opération.

Le jour fatidique, la noblesse fut conviée au spectacle. Victor ne pouvait pas participer au supplice sans risquer d'éveiller les soupçons. Les familles des participants au raid partirent à la Hanouillère se cacher avec Marie-Jeanne. Jean-Lô resta à Bellou, prêt à couvrir la retraite. Lisieux, en état de siège, se pavait comme un putain sous les décorations papistes et ducales. Victor, avec le cortège officiel, prit place sur la tribune installée au bas des marches. Encerclé par un cordon de soldats en armes, un bûcher de fagots surmonté de deux poteaux attendait les suppliciées. Des cris s'élevaient de la foule : « Mort aux putains », « Brûlez les hérétiques », « Du feu... du feu... du feu ». De nombreux chiens errants aboyaient en se faufilant entre les jambes des spectateurs enragés. Des roulements de tambour annoncèrent l'arrivée des deux condamnées.

Une charrette ornée des armes ducales apparut, précédée par des gardes en uniforme pontifical. La charrette s'arrêta devant la tribune. Victor vit Christophine debout, la tête tondu, mais la démarche assurée et fière. Ann-Vaast, incapable de marcher, fut portée directement sur le bûcher par deux bourreaux, puis solidement attachée. Christophine refusa de l'aide ; elle gravit, avec panache, les marches vers la mort. La foule des premiers rangs se mit à hurler « À mort... À mort ! » sous l'influence d'un grand escogriffe imberbe qui levait le poing en scandant ses huées. Le censeur lut la sentence dans un brouhaha indescriptible. Les soldats jetaient des regards affolés à leurs officiers. Un bourreau prépara une torche qu'il alluma. Au moment où il se dirigeait vers le bûcher, les cris redoublèrent. La femme qui se trouvait à côté du meneur porta à ses lèvres un sifflet de chasse. Flo donna l'ordre aux chiens lâchés dans la foule de se jeter sur les soldats en jouant l'air de la curée sur son instrument silencieux (ultrasons). Un début de panique et de désorganisation dans la troupe permit à Robby d'armer la petite arbalète dissimulée dans la manche très ample de sa blouse (blouse) et de viser la tête de Christophine. Un carreau d'arbalète à la pointe meurtrière se ficha dans le front de la suppliciée. De l'autre côté du bûcher, Charles, le frère aîné de Pierre Minquier, accomplissait la même tâche macabre. Dans la tribune, le pape se leva en vociférant et en gesticulant, car il avait vu les condamnées s'effondrer, une flèche saillant de leur crâne rasé. Interprétant les gestes du pape comme un ordre, le bourreau mit le feu aux fagots qui s'embrassèrent immédiatement. Les cris redoublèrent tandis que les chiens, fous de rage, s'acharnaient sur les mollets des soldats qui les sabraient avec de grands moulinets de bras. Robby, Flo et Charles profitèrent de la confusion pour reculer en poussant les spectateurs.

Une charrette ornée des armes ducales apparut, précédée par des gardes en uniforme pontifical. La charrette s'arrêta devant la tribune. Victor vit Christophine debout, la tête tondu, mais la démarche assurée et fière.

Ann-Vaast, incapable de marcher, fut portée directement sur le bûcher par deux bourreaux, puis solidement attachée. Christophine refusa de l'aide ; elle gravit, avec panache, les marches vers la mort. La foule des premiers rangs se mit à hurler « À mort... À mort ! » sous l'influence d'un grand escogriffe imberbe qui levait le poing en scandant ses huées. Le censeur lut la sentence dans un brouhaha indescriptible. Les soldats jetaient des regards affolés à leurs officiers. Un bourreau prépara une torche qu'il alluma. Au moment où il se dirigeait vers le bûcher, les cris redoublèrent. La femme qui se trouvait à côté du meneur porta à ses lèvres un sifflet de chasse. Flo donna l'ordre aux chiens lâchés dans la foule de se jeter sur les soldats en jouant l'air de la curée sur son instrument silencieux (ultrasons). Un début de panique et de désorganisation dans la troupe permit à Robby d'armer la petite arbalète dissimulée dans la manche très ample de sa blouse (blouse) et de viser la tête de Christophine. Un carreau d'arbalète à la pointe meurtrière se ficha dans le front de la suppliciée. De l'autre côté du bûcher, Charles, le frère aîné de Pierre Minquier, accomplissait la même tâche macabre. Dans la tribune, le pape se leva en vociférant et en gesticulant, car il avait vu les condamnées s'effondrer, une flèche saillant de leur crâne rasé. Interprétant les gestes du pape comme un ordre, le bourreau mit le feu aux fagots qui s'empressèrent immédiatement. Les cris redoublèrent tandis que les chiens, fous de rage, s'acharnaient sur les mollets des soldats qui les sabraient avec de grands moulinets de bras. Robby, Flo et Charles profitèrent de la confusion pour reculer en poussant les spectateurs. De l'autre côté de la place, de nouveaux cris fusèrent : « Martyrs... Martyrs... » « Grandouet, assassin ! » « le pape au bûcher ! » s'élevèrent ce qui généralisa le chaos. Les flammes attisées par le vent brûlèrent les cadavres des deux héroïnes de la Résistance. Un officier clairvoyant envoya son bataillon protéger la tribune, pendant que les autres soldats chargeaient la foule en furie qui évita le tas de braises fumantes d'où s'élevait une odeur pestilentielle de chair carbonisée.

Les trois exécuteurs testamentaires purent regagner Bellou sans encombre. Victor devait assister au banquet offert par le pape. Celui-ci arriva furieux en compagnie du duc. Grandouet accabla la noblesse d'invectives insensées et de menaces délirantes. Il quitta le banquet en vociférant. Le duc, lui, resta. Victor se dirigea vers son vieil ami d'antan.

â€” Mon Duc, pourrait-il nous expliquer les raisons de ce courroux papal ?

â€” Victor Bellou, cessez vos simagrées et vos courbettes inutiles, dit Coupesarte en se détournant et en quittant, à son tour, le banquet, suivi de sa cour miteuse.

Victor rentra à Bellou écœuré et profondément abattu. Il chemina en songeant à ces vingt années de luttes, de bonheur volé, qui se terminaient par ce bûcher de la honte. Flo et Robby rejoignirent directement Marie-Jeanne à la Hanouillère. Il ne restait au haras que Jean-Lô, Pierre Minquier et ses frères qui se préparaient à rejoindre les Flandres, le pays d'origine de l'épouse de Charles. Jean-Lô avait dispersé les derniers chevaux dans les haras amis et chez les palefreniers du comte. Bellou parut vide à Victor quand il pénétra dans la cour. Il s'en émut, car le haras était le fleuron de la science équestre et le gardien des races héritées d'un lointain passé que sa famille préservait avec passion et dévouement depuis toujours. Jean-Lô l'accueillit avec tristesse.

â€” Tout le monde est en sécurité. Il me reste à préparer nos montures et à vérifier le chariot. Nous partirons avant l'aube, dit-il. Va te reposer. Charles m'a tout raconté. Tu as fait de ton mieux, ne te reproche rien. Marie-Jeanne t'attend.

Avec Pierre Minquier qui toussait, Jean-Lô se dirigea vers les écuries éloignées du manoir. L'obscurité les obligea à se munir de lanternes. Sans échanger un mot, ils commencèrent leur travail. Au milieu de la nuit, un bruit de cavalcade les déranga. Ils tendirent l'oreille, puis ils reprirent leur inspection du ferrage des chevaux. Quelque temps plus tard, un crépitement soutenu les attira dehors. Ils virent le manoir en flammes et des silhouettes de guerriers à cheval se diriger vers les chaumières des employés du haras désertes à l'exception de celles occupées par les Minquier. Pierre se précipita suivi de Jean-Lô. Arrivés à la hauteur de la dernière écurie avant le manoir, ils distinguèrent les soldats qui incendiaient les maisons et massacraient à l'aide de leurs flèches toutes les personnes

qui tentaient de sortir des flammes. Pierre se mit à courir en criant, Jean-Lô le rattrapa et le plaqua au sol.

« Ne fais pas l'idiot, Pierre, ils nous tueront aussi. Les sbires de Coupesarte arrivent plus vite qu'annoncé, lui dit son ami en l'empêchant de crier.

Pierre rua et il continua à se débattre. Jean-Lô l'assomma et le traîna derrière une charrue qui les dissimula aux tueurs. Ensuite, portant Pierre sur son épaule, il courut en longeant les écuries par l'arrière. Leurs méfaits accomplis, les cavaliers en petits groupes achevaient d'incendier les dépendances. Jean-Lô eut le temps d'entrer dans une écurie et de libérer les derniers chevaux qu'il chassa d'une tape vigoureuse sur la croupe. Il remit Pierre sur son épaule, toujours inconscient, et il se risqua à traverser l'espace à découvert en direction de l'énorme tas de fumier. Haletant, il atteignit cette cachette où il pouvait sans risque d'attirer les sbires ducaux.

« Tout le monde est en sécurité. Il me reste à préparer nos montures et à vérifier le chariot. Nous partirons avant l'aube, dit-il. Va te reposer. Charles m'a tout raconté. Tu as fait de ton mieux, ne te reproche rien. Marie-Jeanne t'attend.

Il posa Pierre, puis courut chercher une échelle appuyée à un pommier. Il hissa son compagnon sur le tas et le dissimula sous une bonne épaisseur de fumier ; ensuite, il remonta sans bruit la courte échelle et s'ensevelit à son tour sous une couche protectrice à côté de son ami. Son immobilité l'inquiéta. Pierre respirait lentement ; il ne semblait pas avoir de commotion cérébrale. Trois tueurs se dirigèrent vers les écuries dans l'intention de voler les chevaux. Ils mirent le feu à chaque bâtiment, puis attendirent, arcs bandés, que d'éventuels fugitifs, dissimulés dans les bâtiments, sortent. Pierre reprit conscience et commença à s'agiter. Jean-Lô étouffa le son rauque de sa toux d'une main. Pendant deux heures, les hommes du duc explorèrent le haras à la recherche de survivants et de butin, puis ils se regroupèrent avant de partir au galop vers la route de Lisieux. Malgré l'extrême tension qui régnait, Jean-Lô murmura à son ami :

« Tu te souviens, Pierre, de mon atterrissage forcé sur ce même tas de fumier ? Il semblerait que chaque tournant de ma vie se passe ici dans le fumier. Drôle de destin !

Pierre, plongé dans une hébétude muette, ne réagit pas à l'ironie douteuse de Jean-Lô.

« Ne bouge pas, je vais mettre l'échelle et tenter de récupérer les chevaux lâchés dans les prairies à l'arrivée des assassins.

Jean-Lô barbota dans le purin, puis il se mit à courir vers les parcs où il retrouva les chevaux en train de brouter paisiblement. Il siffla d'abord légèrement, puis plus fort. Plusieurs hennissements lui répondirent et il se dirigea dans leur direction. Il rejoignit Pierre assis la tête entre les mains au pied d'un pommier.

« Partons avant le lever du jour. Nous ferons un grand détour avant d'atteindre la Hanouillère. Peux-tu monter seul ?

Sans attendre de réponse, il hissa son ami sur un robuste percheron, puis chevaucha à son tour. Il prit la direction de la Touques en traversant l'enfilade de prairies qui constituaient le vaste domaine de Bellou. Sans se retourner, Jean-Lô quitta le haras familial le cœur serré, mais déterminé à poursuivre, en temps voulu, l'œuvre de son père et de ses amis. Ils enjambèrent la rivière tortueuse sur un petit pont de bois. Il s'arrêta en bordure de la route.

« Je mets les caôchettes (enveloppes en cuir épais que l'on met aux sabots pour diminuer le bruit et les traces) afin que les éventuels pisteurs perdent du temps à nous pister.

Pierre, toujours muet, l'aida à mettre les semelles aux sabots des chevaux. Ils repartirent en direction de Lisieux afin de dissimuler leur véritable destination. Jean-Lô laissa volontairement quelques traces avant de quitter la route par une cavée (chemin creux) remontant la vallée de la Touques par les crêtes du nord-est. Il poursuivit sa route en contournant les fermes. Après cinq heures, ils arrivèrent à la Hanouillère à travers les petits chemins de traverse. Une épaisse fumée noire s'effiloçait dans le ciel au-dessus de la ferme, cachée par les haies d'ormes et de chênes. Un présentiment de catastrophe totale assaillit Jean-Lô, mais il garda son sang-froid. Il pénétra dans la forêt où il parqua les chevaux derrière un roncier. Il installa son ami dans un bosquet, puis, en évitant de faire craquer des branches mortes, il se dirigea vers les restes calcinés de la ferme, leur point de rendez-vous. Les ruines calcinées finissaient de brûler. Les soldats semblaient partis et les fermiers voisins introuvables. L'absence de traces de lutte le rassurait un peu. Tout aussi discrètement, il revint vers Pierre.

Il mena les chevaux par la bride vers une autre partie de la forêt. Il laissa les montures paître sans les desseller, puis il se dirigea vers un énorme roncier dans lequel il pénétra à quatre pattes. Il serpenta entre les ronces jusqu'à une porte en bois qu'il ouvrit. Aucun signe d'infraction ou de message le prévenant du danger. Il entra dans la grotte aménagée, il alluma une bougie. Sur la table, un signe (une assiette) indiquait qu'un message l'attendait. Il alla vers le fond de la pièce, près de la petite fontaine, et ouvrit un placard. Une topette (fiolle en terre cuite) de calvados attira son attention, il la vida dans l'évier. Il lut le message :

« Bigorneau nous a prévenus des risques de représailles. On est partis sans vous attendre. Rendez-vous à SL. On attendra un mois. Baisers à tous trois. Marie-Jeanne. »

En soupirant de soulagement tout en pensant à son père, Jean-Lô partit chercher Pierre. Il commença une grande toilette dans l'espoir de chasser la forte odeur de fumier qui les imprégnait.

Pierre mit deux jours à reprendre ses esprits et à répondre aux questions de Jean-Lô. Après avoir pris du repos, ils se mirent en route pour rejoindre leurs amis. Ils ont pris un itinéraire vers l'est, avant d'obliquer plein sud. Par de courtes étapes nocturnes, ils mirent trois semaines avant d'atteindre, sains et saufs, Saint-Léonard-des-Bois en bordure de la rivière. Comme ils ne virent que deux cavaliers, les Belloutins comprirent qu'un drame avait eu lieu. Marie-Jeanne fut forte, elle serra Jean-Lô dans ses bras et lui a murmuré à l'oreille :

« On reviendra éliminer cette vermine, j'en fais le serment.

La femme et les enfants de Pierre partagèrent sa peine. Le soir, Gwène sortit son violon. Elle joua une lente et triste mélodie.

La route de l'exil s'ouvrait devant les rescapés de la Résistance.

Post-scriptum :

La suite dans **La Belle Mouchière** à paraître début janvier 2026.

Les amis vont entrer dans une autre dimension : le multivers, dont ils deviendront des acteurs principaux.